

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 19  
Date de la convocation : 01/07/2022

**Objet : Dénomination d'une voie communale**

**Numéro : IV-2022/47**

**SEANCE du 11 JUILLET 2022**

L'AN DEUX MIL VINGT-DEUX et le onze juillet à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

**Présents :** DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LEBLOND Alain, LEROUX Jean-François, GUELIN Carole

**Pouvoirs :** SENTENAC Patrick pouvoir à LEROUX Jean-François, DESPLAS Janine pouvoir à DELSOL Alain, MASCRE Gérard pouvoir à PELLEGRINO Yvette, ZARADER Karine pouvoir à PELLEGRINO Yvette, SENTENAC Chrystèle pouvoir à GUELIN Carole, FEUILLERAT Patrick pouvoir à LEROUX Jean-François, DE PUYMAURIN Thierry pouvoir à DELSOL Alain, TORRES Sébastien pouvoir à BONNEMAISON Chantal, BASCANS Pascale pouvoir à BONNEMAISON Chantal

**Absents :** DOTTO Christian, LECOMTE Nathalie, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Madame PELLEGRINO Yvette élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux voies communales, et qu'il y a lieu de nommer l'impasse qui débute chemin de Pacherot, et qui se poursuit jusqu'à la Louge (vers la voie communale n°3 de St-Hilaire) comme suit : IMPASSE DU PACHEROT

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil Municipal.

DECIDE

- De valider la proposition de dénomination suivante :
- IMPASSE DU PACHEROT

**A la majorité des membres présents et représentés  
POUR : 19 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

**POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME**

**A LAVERNOSE LACASSE, le 11/07/2022**

**Le Maire A. DELSOL**



REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-031-213102874-20220711-IV\_2022\_47-